

Echos, Echoes, Ecos, Echi n°7

LE BILLET

Ce numéro de *Echos* présente les témoignages multiples d'une Ecole en action, qui soutient et stimule l'autorisation de l'analyste sur des bases réelles, celles du lien avec "quelques autres". La vérification de ses bases réelles est difficile, "randomique", à la merci du hasard qui programme rencontre et rencontres manquées, et aussi à la merci des désirs divers pas toujours convergents dans l'orientation de l'Ecole et dans sa promotion du désir de l'analyste.

Cette fois, la multiplicité de perspectives a été enrichie par les débats réalisés à Medellin sur notre dispositif et sur sa marche que nous résumons dans ce bulletin. Dans le *Symposium sur la passe* nous avons examiné son fonctionnement sur six années, dans *l'Assemblée de l'Ecole* nous avons revisité ses principes et sa composition. Dans notre future publication, *Wunsch 16*, nous ferons connaître les résultats de la Rencontre d'Ecole.

Nous ne pouvons pas mesurer encore les conséquences du travail de notre CIG, mais seulement témoigner qu'il a été énorme et attentif, que nous y avons mis le corps, pas seulement dans les rencontres personnelles de ses 16 membres, ou des cartels de la passe ou du CIG, mais aussi dans les échanges permanents, que la technologie actuelle permet, de paroles, de lettres, de voix et de style. En effet aux dizaines de réunions plénières du CIG et de ses cartels, se sont ajoutés des milliers de mails échangés entre ses membres

L'oxymore permanent accompagne notre tâche, liant la liberté et la prudence, la nouveauté et l'expérience, le concept et la déception, la routine et la surprise, l'orientation et le prix à payer par l'analyste de son jugement téléologique comme condition de sa pratique. Nous avons questionné, en effet, tous nos critères autour de la décision de passe au point de les soupçonner de simples préjugés. Nous avons tenté d'évaluer le saut que suppose le pas de l'analysant à l'analyste avec tous les paramètres qui ont surgis de notre débat, nous avons décidé et tenté de fonder notre décision, quoique ce soit seulement entre nous, en fonction de nos perceptions et de notre jugement.

C'est la dignité du parlêtre qui est en jeu pour nous, et que nous honorons sans manuel mais avec méthode, chaque fois que nous tentons de discerner le *dire de l'analyse* derrière tous les énoncés et les consignes qui le recouvrent.

Ici va donc la septième livraison de cette conjugaison enthousiaste de sueur, raison et désir.

Gabriel Lombardi, Buenos Aires, Secrétaire du CIG, 12 de septembre de 2016

SOMMAIRE

1. Le *Symposium*
2. *L'assemblée de l'École*
3. Les réunions du CIG et cartels de la passe à Medellin
4. Les prochaines réunions du CIG et cartels de la passe
5. Prévisions pour Wunsch 16
6. Les Journées européennes d'École en janvier 2017

LES TEXTES OFFICIELS MIS A JOUR

Les "Principes directeurs pour une École" actualisés à la date de juillet 2016
Le règlement du CIG de juillet 2016

I. COMPTE RENDU EN QUATRE PARTIES DU SYMPOSIUM SUR LA PASSE DU 13 JUILLET 2016

Chaque intervenant a rédigé un bref résumé de sa contribution.

1 Bilan du fonctionnement par Sol Aparicio

Ce CIG 2014-2016, le septième depuis la création de l'École, a bénéficié de l'expérience de ceux qui l'ont précédé. Je résumerai en trois points l'essentiel de son fonctionnement et du travail effectué.

I. Le premier concerne les réunions de ses membres. Lors de sa première réunion, en janvier 2015, il a été décidé que l'on se réunirait au complet trois fois par an et un calendrier de ces réunions, six au total, a été fixé. La dernière aura lieu à Paris en novembre prochain, à l'occasion des journées nationales de l'EPFCL-France.

Ces réunions ont été établies autant que possible sur deux journées afin de laisser tout le temps nécessaire aux discussions. Compte tenu des remarques transmises par le CIG précédent on a accordé de se réunir avant ou après les Journées. Une grande disponibilité est requise pour être membre d'un CIG.

II. Le deuxième point concerne le travail en cartel. Un problème se pose aux cartels de la passe qui, réunis ponctuellement, n'ont pas l'occasion de poursuivre un travail de réflexion en commun. Notre CIG a donc choisi de constituer des cartels permanents, dits du CIG. (Didier Grais développera ce point.)

III. Le troisième point touche au rapport avec la communauté d'École. Afin de s'adresser à tous les membres de l'École en les tenant régulièrement informés de son travail, notre CIG a créé un bulletin électronique régulier, "Échos", publié dans les cinq langues qui s'y parlent. Il en est à son n°6. On y a publié : 1. Les informations sur les journées que le CIG a organisées: en août 2015 à Buenos Aires, en septembre 2015 à Toulouse et, en collaboration avec le Conseil d'Orientation de l'EPFCL-France, à Paris en avril 2016 avec les nouveaux AE, Camila Vidal et Pedro Pablo Arévalo. Puis sur l'organisation de ce *Symposium*, de la *Rencontre d'École* et de son *Assemblée Générale*. 2. Le rappel des textes et règlements portant sur le dispositif de la passe, l'entrée de nouveaux membres, et la commission d'agrément des AME. 3. La composition des successifs cartels de la passe. 4. Et enfin, des échos des discussions ayant eu lieu entre nous concernant, entre autres, les critères d'admission de nouveaux membres à l'École, les AME, les passeurs et ce qui oriente les décisions des cartels de la passe.

2. Evaluation de la double formule de ses cartels par Didier Grais.

Lors de notre première réunion en janvier 2015 nous avons modifié le règlement intérieur du CIG pour proposer deux types de cartels. Il est à remarquer l'intérêt, voire la nécessité de pouvoir aménager le Règlement intérieur en fonction des orientations de travail données par les membres mêmes du CIG.

Deux types de cartels, cela n'a pas toujours été le cas dans notre École !

Bref rappel historique : à la création de l'Ecole et lors du début du dispositif, les cartels de la passe étaient composés au cas par cas. Le travail était centré uniquement sur les passes entendues et limité à quelques jours seulement. Ensuite il y a eu lors des CIG suivants des cartels de la passe constitués pour deux ans. Cinq ou six membres du CIG se réunissaient, par Skype le plus souvent, de façon plus régulière afin d'élaborer un travail à partir des passes entendues.

Ayant décidé que notre CIG travaillerait les points cruciaux de la psychanalyse et pas seulement les passes nous avons donc proposé un "troisième type": la formule mixte comportant des cartels de la passe et des cartels du CIG.

1/ Les cartels de la passe.

Ils sont composés en fonction des passes terminées en respectant la répartition par dispositif et par langue. Ils sont donc éphémères et ainsi chacun d'entre nous aura pu participer à au moins trois cartels de la passe.

Cela permet, il me semble, une réelle souplesse au niveau des membres des différents cartels, des différentes langues (français, anglais, italien, espagnol et portugais) et aussi de limiter les impossibilités de fonctionnement pour raison d'incompatibilité (entre passant et son analyste membre du CIG, entre passeur et analyste, ou entre connaissances trop proches....)

Ainsi après un an et demi de fonctionnement j'ai pu, par exemple, travailler dans trois cartels de la passe avec treize collègues sur les seize de notre CIG. Et il me reste encore six mois....

Ce fonctionnement apporte une grande richesse de travail et permet d'écouter beaucoup plus de passes et plus rapidement.

2/ Les cartels du CIG.

Ils ont été constitués par choix mutuels des membres du CIG avec des thèmes de travail décidés par chaque cartel. Je vous les rappelle :

- Cartel 1 : le pas d'entrée dans une psychanalyse.
- Cartel 2 : du symptôme particulier au désir de l'analyste.
- Cartel 3 : le savoir qui passe.

Ces cartels se réunissent mensuellement par Skype. Vous avez pu lire dans Échos n°6 une petite contribution de chaque membre du CIG exposant l'avancée de son propre travail dans son cartel.

Je trouve que les cartels du CIG sont très stimulants et ont su créer un réel lien de travail entre chaque membre qui perdure d'une réunion à l'autre du CIG. On pourrait dire que cela rend "présent" et consistant le CIG tout au long de l'année!

En conclusion et s'il fallait trouver un point négatif j'évoquerai le fait que si les cartels de la passe, éphémères permettent de se constituer très rapidement et donc de ne pas faire attendre plusieurs mois pour qu'une passe terminée soit entendue, nous ne nous donnons peut-être pas assez de temps pour échanger après la décision du cartel (qu'il y ait eu ou non nomination).

3. Fonctionnement des secrétariats de la passe par Colette Soler

Les échanges entre le CIG et les secrétariats de la passe durant cette année et demie ont essentiellement porté sur la transmission des données concernant les demandes de passe et les passants. On a pu noter dans tous les dispositifs la bonne disponibilité de chacun des Secrétaires de la passe ainsi qu'une bonne atmosphère de travail.

Plusieurs lettres portant la même demande de la part du CIG, ont été adressées aux

secrétariats pour qu'ils transmettent, en une seule fois, pour chaque passe, l'ensemble des informations nécessaires : la date de la demande, de la réponse du secrétariat, du tirage des passeurs, les coordonnées complètes des passant et passeurs, les noms de leurs analystes et contrôleurs. Ces données sont indispensables pour une composition de cartels de la passe qui évite les incompatibilités, et aussi pour un archivage qui permet ensuite d'évaluer la régularité du fonctionnement.

Avant l'Assemblée, les secrétariats de la passe avaient été invités par le CIG à rédiger un bref rapport, afin que les débats lors de l'assemblée se focalisent sur ce qui ferait éventuellement problème et qui pourrait être amélioré. Les rapports ont fait état d'un fonctionnement satisfaisant, souvent plaisant, et il s'est avéré dans la discussion avec les présents qu'aucun problème majeur n'était à signaler.

4. Fonctionnement du dispositif de la passe, par Gabriel Lombardi

De par la composition de ce *Symposium*, on va prendre en compte le fonctionnement de la passe dans les trois derniers CIG qui sont dans ce *Symposium*.

Soulignons d'abord que, de manière générale le dispositif a bien fonctionné, nous avons une École du Champ lacanien, avec sa passe en fonctionnement.

Le secrétariat actuel a pourtant rencontré quelques difficultés :

1. La première pour recueillir l'information des passes depuis 2011. Après une recherche soigneuse, en prenant compte de toutes les informations reçues des secrétariats préalables, on a finalement établi les chiffres suivants :

Période 2011-12 : 20 passes conclues dans le dispositif, dont 4 du CIG précédent, 3 interrompues, 7 refusées ou réorientées, 5 en attente pour le CIG suivant.

Deux nominations d'AE. En plus, une demande d'entrée à l'École par la passe, réussie.

Période 2013-14 : 17 passes conclues, donc 4 du CIG précédent, 4 sans suite, 2 transmises au CIG suivant.

. Trois nominations d'AE et une proposition d'entrée à l'École,

Période 2015-16 (jusqu'à juillet 2016) : 9 passes conclues dont 2 du CIG précédent, et 6 en cours avant juillet 2016, dont 4 terminées avant juillet. Trois nominations d'AE.

2. Une autre difficulté a été l'existence dans quelques cas d'incompatibilités partielles, ou répétitions du même nom dans la même passe, parfaitement évitables dans une école internationale. Par exemple, le même collègue intervenant pour l'accueil du passant dans le secrétariat local, puis dans la désignation d'un passeur et/ou dans le cartel de la passe qui reçoit les témoignages des passeurs sur le même passant.

3. Une troisième difficulté tient aux temps de la passe. On a constaté que dans quelques cas, entre la demande de passe et le dictamen du Cartel il s'est passé plus d'un an et demi, sans que ce soit le fait du passant, ce qui ne semble ni convenable ni nécessaire dans une école internationale.

Discussion Générale par Colette Soler

La discussion a porté sur les chiffres, le nombre de candidatures à la passe, le nombre de nominations, les propositions de passeurs, autant de thèmes qui se débattent depuis le début du dispositif.

On a évoqué aussi la pratique devenue courante dans notre Ecole, mais qui est nouvelle par rapport à l'Ecole de Lacan, et qui consiste à entendre sur la passe l'ensemble de

ceux qui y contribuent, non seulement ce qui vient de la "La Proposition" de Lacan, les AE, mais également les passants non nommés et les passeurs, en fonction des invitation locales qui leur sont faites.

Deux propositions ont été faites pour l'amélioration du fonctionnement.

1. Avec les 4 réunions annuelles du CIG on peut ramener à six mois maximum le délai pour la réponse. Cette formule n'a pas été pratiquée par ce CIG mais pourrait être une règle.
2. Pour éviter à l'avenir la difficulté avec des listes électroniques multiples, généralement non datées, en double, mais avec des oublis que nous avons dû, l'une ou l'autre fois, constater, nous proposons d'ouvrir un **Cahier papier des passes** avec toutes les indications pour chacune d'entre elles, qui se transmettra de CIG en CIG et avec lequel aucune information ne pourra se perdre. Pour mémoire, il sera mentionné dans le Règlement intérieur
Il ne pourra pas être rétroactif mais pourra être initié à la rentrée de septembre.

5. A partir des propositions reçues d'un cartel issu du précédent CIG, Par Ramon Miralpeix

"Une des questions concernait la difficulté pour les cartels de la passe de fonctionner en réalité comme cartels. La question provenait de mon expérience qui fut satisfaisante pour ce qui est de la fonction de jury, mais qui le fut moins quant à l'élaboration dans le cartel. La question fut redoublée avec la proposition du CIG actuel de s'organiser en cartels permanents, épistémiques, et en cartels de la passe éphémères et constitués de façon ad hoc selon le passant et les passeurs (analyste, contrôleur, relations d'amitié, langue).

Dans le cartel de la passe la limite du savoir qui peut être énoncé est mise en jeu. Ce savoir provient du jugement intime de chaque membre, d'une conclusion qui surprend. Mais dans la mesure où ce jugement n'est pas seul, mais à partager, des jugements intimes mis en commun surgira un Oui ou un Non, et là une première élaboration est produite, nécessaire mais non suffisante. Il s'agit d'une expérience clinique d'où il est nécessaire d'extraire un bout de savoir qui soit transmissible à l'Ecole. Nous savons comment l'élaboration théorique de chaque moment lié à la passe a une incidence sur les modalités de transmission des passants (traversée du fantasme, S1, identification au symptôme, désir de l'analyste...) et néanmoins je n'arrive pas à voir comment la clinique de la passe a une incidence sur l'élaboration théorique. Y a-t-il chance que ce soit possible – ce serait le pari – si le cartel de la passe fonctionnait comme cartel d'élaboration de son expérience. Ou s'agit-il d'un impossible ?"

III. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE DE L'ECOLE DU 17 JUILLET 2016

I. Rapport du CIG et du CAOÉ rédigé avant l'Assemblée par Colette Soler

En raison du manque de temps et, considérant que toutes les informations avaient été diffusées dans les numéros d'Echos, ce rapport n'a pas été lu dans l'assemblée. Nous le restituons ici.

"Notre rapport est bref, simple, puisque toutes nos activités et débats ont déjà été mentionnés dans les numéros successifs d' **Echos**.

Par ailleurs nous présentons un seul rapport pour le CIG et le CAOÉ qui y est inclus puisque toutes les décisions mises en œuvre par le CAOÉ ont été concertées dans l'ensemble du CIG.

Les quatre membres du CAOÉ, LOMBARDI Gabriel, MAIOCCHI Maria Teresa, DE LA OLIVA Maria Luisa, SOLER Colette, et notamment les deux secrétaires, se sont surtout employés à réaliser les décisions prises.

Le CAOÉ a en outre, au début du mandat, composé son équipe associée pour les traductions, chacun de ses membres désignant un ou une associé(e). Il comprend : Ana Alonso pour l'Espagne, Devra Simiu pour la zone anglophone, Ana Laura Prates pour le

Brésil, et Patricia Gilli pour l'Italie.

Il faut y ajouter que Susan Schwartz membre du CIG a elle-même beaucoup contribué et fait appel pour l'anglais à quelques bonnes volontés quand nécessaire.

Le résultat en tout cas a été que les traductions ont été remarquablement rapides et efficaces.

Les nouveautés de ce CIG vous les connaissez.

I. C'est d'abord la création d'un bulletin du CIG, intitulé *Echos, Echoes, Ecos, Echi*, L'intention de ce Bulletin est de permettre à chaque membre de l'Ecole de suivre en détail ce qui se passe dans le CIG au-delà d'être informé quand il y a une nomination d'AE.

Dans le premier n°, chacun des membres du CIG s'est présenté, ensuite nous y avons, au fur et à mesure, mentionné l'ensemble des discussions et décisions prises lors de nos 4 réunions avant Medellin, celle de Medellin étant la 5e.

II. Ensuite nous avons inauguré **une double formule de cartels**, des cartels fixes sur la durée du mandat de ce CIG, chacun ayant choisi un thème de travail. Vous en avez eu un Echo dans le dernier Bulletin, le n° 6.

Et puis les cartels de la passe, qui sont composés au cas par cas, en fonction des passes à entendre, toujours pluri-linguistiques et tenant compte des incompatibilités. Le bilan sera fait lors du *Symposium*, il paraît très positif.

Je peux dire à titre personnel que les cartels du CIG contribuent grandement à assurer la cohésion du CIG, malgré les distances et les langues.

Le règlement intérieur du CIG a été ajusté sur quelques points du fonctionnement que vous pourrez retrouver dans les n° d'Echos. Il sera diffusé à nouveau avec le CR de cette Assemblée.

Le débat sur l'AME. Il est récurrent dans l'Ecole, et nous avons essayé de le rouvrir. Le n° **Echos 5** en fait état.

Avant l'Assemblée nous avons :

1. Composé La commission d'Agrément Internationale (CAI). Elle comprend :

Maria Teresa Maiocchi pour l'Italie, (mteresamaiocchi@gmail.com),

Sonia Alberti pour le Brésil (sonialberti@gmail.com),

Ana Martinez pour l'Espagne, (ana.westerhausen@gmail.com),

Anne-Marie Combres (amr.combres@wanadoo.fr)

Jean-Jacques Gorog, (gorog@orange.fr),

Marie-José Latour, (marie-jose.latour@wanadoo.fr)

Martine Menès (m.menes@wanadoo.fr) pour la France.

Sonia Alberti, se fera assister par une commission des deux autres membres du CIG du dispositif d'Amérique Latine, Gabriel Lombardi et Ricardo Rojas.

2. Fait une proposition pour la désignation des AME .

3. Décidé de marquer le pas dans la désignation des AME et de ne pas procéder à de nouvelles nominations pour 2014/2016 en attendant le débat de cette assemblée.

Je ne dis rien pour l'instant du bilan du fonctionnement de la passe durant notre mandat. Il est pour l'instant partiel, nous le présenterons au complet à la fin de l'année, dans le dernier n° d'**Echos** à l'intention de l'ensemble de l'Ecole. Quant au bilan provisoire du fonctionnement, il va être présenté lors du *Symposium* par Gabriel Lombardi.

Je conclus avec un mot sur l'atmosphère de travail qui a prévalu jusque là dans ce CIG, avec les concertations constantes, l'esprit d'initiative, une disposition au travail qui a été particulièrement efficace concernant les traductions et toujours dans la bonne humeur. Cette solidarité plutôt joyeuse a été fort appréciée et, je crois, appréciée de tous."

II. L'Assemblée Générale de L'Ecole de Psychanalyse des Forums du Champ lacanien du 17 juillet 2016

L'Assemblée débute à 14h30.

Les membres du CAOE sont présents, à l'exception de Maria Luisa de Oliva. Susan Schwartz rejoint la tribune pour la langue anglaise, Sonia Alberti pour la langue portugaise.

Point 1. – Rapports.

Les rapports d'activités du CAOE et du CIG connues par le *Symposium* du 13 juillet 2016 et par la revue *Échos*, n'ont pas été lus pour des raisons de temps.

*

Point 2. - Périodicité du *Symposium*.

La proposition de réduire à deux ans la périodicité du *symposium* est motivée par le souci qu'il ne se tienne pas toujours du même côté de l'Atlantique.

Cela supposerait d'alléger un peu sa composition, qui pourrait être réduite aux deux derniers CIG, aux secrétariats de la passe correspondants et aux passeurs ayant exercé durant cette période.

Colette Soler rappelle qu'il s'agit dans le *Symposium* de faire un bilan critique du dispositif et de réfléchir à ses améliorations possibles avec les personnes qui ont contribué à la faire fonctionner.

Marie-Noëlle Jacob-Duvernois demande pourquoi les AE ne sont pas conviés. Ce point a été soulevé lors du *Symposium* du 13 juillet. La raison principale étant qu'ils ne participent pas au fonctionnement même du dispositif qui, selon l'expression de Lacan est "à leur disposition"

La proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

*

Point 3. - Appellation de l'ensemble Forum-École du Brésil.

Sonia Alberti rappelle qu'il y a un Forum national brésilien qui inclut les dispositifs d'École communs à toute l'Amérique du Sud.

Le texte des « Principes » voudrait que l'Association du Forum du Champ Lacanien au Brésil et son dispositif, intitulé actuellement EPFCL-Brésil, prenne le nom de EPFCL-Amérique latine (AL), puisque le dispositif est désormais pour l'AL.

Ricardo Rojas précise qu'il y a déjà 28 ou 29 membres d'École pour la seule Colombie.

L'Amérique latine du Sud a récemment dépassé les 50 membres d'École mais souhaite continuer pour l'instant à participer aux dispositifs d'École communs (CLGAL).

Solution :

Proposition : modifier le § II des Principes pour une Ecole, de façon à ce que, compte-tenu de leur croissance, tous les forums qui ont des dispositifs d'Ecole, « épistémiques » (30 membres) soit de la Garantie (50 membres) puissent utiliser le titre EPFCL.

Proposition de la rédaction du § II Dénomination : "L'École sera dénommée: École de Psychanalyse des Forums du Champ Lacanien (E.P.F.C.L.). Partout où il y a des dispositifs d'École, qu'ils soient épistémiques ou de la Garantie, l'intitulé de l'ensemble Forum-École devient: École de Psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL) de X. Soit EPFCL-France, EPFCL-Espagne-FFCL, ou EPFCL-Espagne-FOE-Gallice, EPFCL-Italie-FPL, EPFCL-Brésil, EPFCL-AL-Nord, et EPFCL-AL-Sud."

Cette nouvelle rédaction est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, il est rappelé que l'appellation EPFCL ne devrait pas apparaître en en-tête des activités lorsque le Forum considéré se trouve en dehors des zones faisant fonctionner ces dispositifs d'École. Ce qui n'empêche naturellement pas de mentionner, lorsque c'est le cas, que la personne qui anime telle ou telle activité est membre de l'EPFCL-(de X).

*

Point 4 – Sur la proposition des AME auprès des Secrétariats.

Gabriel Lombardi rappelle le contexte et le débat lancé dans *Échos* n° 5.

Proposition : que chaque membre d'École puisse proposer des AME aux dispositifs de sa zone, laquelle transmet sa liste au CIG.

Colette Soler rappelle le contexte général, et particulièrement : 1. le peu « d'animation » que provoque la publication bi-annuelle de la liste des nouveaux AME et 2. le contraste entre la fonction cruciale des AME en ce qui concerne la passe (ils désignent les passeurs et peuvent se présenter au CIG) et leur implication parfois « moyenne » dans l'École, en particulier internationale. Selon elle, l'AME est, comme le définissait Lacan — qui n'a d'ailleurs jamais eu l'occasion de parler d'autres AME que d'AME locaux —, celui « qui a fait ses preuves », celui en qui on a confiance, et certaines personnes travaillent très bien là où elles sont et ne souhaitent pas en sortir.

Sonia Alberti ajoute que la participation aux activités internationales lui semble peu prise en compte au moment de proposer des AME.

Maria Teresa Maiocchi demande comment pondérer les critères locaux et internationaux.

Antonio Quinet ne trouve aucun inconvénient à la proposition et pense en outre qu'il pourrait être utile de s'intéresser à la clinique du moment où les AME nomment les passeurs.

Dominique Fingermann estime qu'il s'agit de préciser ce que veut dire proposer un AME, donc qu'est-ce que devrait être un AME.

Sol Aparicio fait état à ce sujet de la journée organisée en France à propos de la désignation des passeurs.

Gabriel Lombardi suggère une réunion des AME sur ces questions.

Marc Strauss rappelle les règles de discrétion qui doivent encadrer les propositions d'AME.

Patricia Zarowski fait remarquer que, à sa connaissance, l'essentiel des propositions émanent de gens qui travaillent avec les futurs AME sans être leurs analystes ni leurs analysants. Plusieurs l'approuvent sur ce point.

Mario Binasco fait remarquer que les futurs CIG seront, à terme, un produit de ce nouveau fonctionnement.

Françoise Josselin estime que cette disposition pourrait compliquer le travail des CAG en faisant se multiplier les propositions.

La proposition est adoptée par 49 voix pour, 13 contre et 12 abstentions.

*

Point 5. – Nombre de membres espagnols dans le CIG.

Carmen Nieto présente la demande de l'Espagne que sa représentation au sein du CIG passe de 2 à 3 membres. Cette demande est étayée sur le rattachement des 48 membres du FOE-Galice aux dispositifs d'École du F9.

Après discussion approfondie, et compte-tenu 1. du risque d'introduire ainsi un déséquilibre linguistique et/ou entre zones 2. de la volonté de ne pas trop amplifier le CIG au-delà de ses 16 membres actuels, il est décidé que ce thème sera retravaillé dans les deux années à venir de manière à parvenir à une **conclusion lors de l'Assemblée Générale de 2018.**

Unanimité, Une abstention.

*

Point 6. - Thème de la prochaine Rencontre Internationale, à Barcelone les 12-16 septembre 2018.

Colette Soler souhaite que le thème inclut ceux des sexualités et des structures cliniques.

Frédéric Pellion aimerait que l'on travaille sur notre acception du réel et propose « Les guises du réel. »

Sol Aparicio estime que même nos collègues du CIG diffèrent très fortement sur ce qu'ils entendent par imaginaire, symbolique et réel. Nous risquons d'avoir des conceptions encore plus divergentes sur les symptômes.

Colette Soler souhaiterait que le titre puisse accrocher un public large.

Mario Binasco remarque que /réel/ peut parler à tout le monde. « Symptôme, c'est un peu leur affaire à eux. »

Colette Soler relève qu'il est habituellement considéré que la science touche au réel.

Françoise Josselin considère que, de même, le terme /diagnostic/ est susceptible d'être assez ouvert.

Nadine Cordova-Naïtali propose un titre « accrocheur » tel que : « Qu'est-ce qui ne va pas ? », en ajoutant quelque chose sur la psychanalyse.

Antonio Quinet souligne que nous revenons à Barcelone vingt ans après les réunions constitutives des Forums. Il semblerait intéressant de distinguer les divers traitements du réel que donnent la science, la religion et la psychanalyse. La psychanalyse a une réponse spécifique au réel qui nous concerne, cette réponse touche à ce qu'on peut nommer politique de la psychanalyse.

Jean-Pierre Drapier remarque que les cartes des sexes et des diagnostics sont amplement rebattues aujourd'hui.

Marc Strauss suggère « Le poids du réel ».

Colette Soler aime beaucoup l'expression, employée deux fois par Lacan — l'une dans *Télévision*, l'autre dans « La Troisième », d'« avènement(s) du réel ». Elle suggère : « Politique de la psychanalyse et avènements du réel ». Politique étant la politique de la psychanalyse et ce qu'elle en réalise effectivement.

Mario Binasco insiste sur la difficulté à traduire « avènement(s) » en italien. Il préférerait traduire « émergence ».

Sonia Alberti souligne la grande variété des émergences du réel et rappelle la Rencontre Internationale antérieure sur « Les réalités sexuelles et l'inconscient ».

David Bernard aimerait une formule plus courte.

On s'arrête finalement sur le titre « **Les avènements du réel et le psychanalyste** », adopté à l'unanimité moins deux abstentions. La séance est levée à 17h20.

III. LES REUNIONS DU CIG A MEDELLIN

Le CIG a tenu plusieurs réunions, l'une avant et l'autre après le Symposium.

I. Les premières discussions ont porté sur deux points qui devaient être présentés à l'Assemblée, et qui d'ailleurs y ont été voté :

1. Explication de la proposition faite par le Brésil de ne garder dans "Les principes pour une Ecole", que les deux expressions Forum national et Forum local en supprimant le terme "régional".

2. Discussion sur l'usage de l'appellation "EPFCL" pour tous les forums disposant de dispositifs d'Ecole, épistémiques ou de Garantie.

On s'est accordé sur le fait que l'intitulé Séminaire d'Ecole devrait être mieux régulé. Il est réservé aux séminaires organisés par des Instances du Forum (Conseil ou commissions

d'Ecole). Pour les autres, relevant d'initiatives individuelles, la mention "organisé par X, membre ou AME du forum de ou de l'EPFCL de X" suffirait à la fois à éviter les confusions et à assurer la référence au Champ lacanien.

II. Bilan du Symposium.

1. Sur la partie consacrée aux secrétariats.

Cette partie a paru peu pesante à beaucoup.

Elle visait, tout en manifestant l'importance de cette fonction dans le dispositif, à débattre des problèmes éventuels de fonctionnement. Les secrétariats avaient tous rédigé un bref rapport avant l'assemblée laquelle devait être plutôt consacrée aux éventuelles difficultés. Mais rien de notable n'a été signalé à cet égard. Il y avait donc peu de chose à discuter en dehors des modalités de la transmission des données concernant les passes qui ont été rappelées par ailleurs.

Ce CIG suggérera au prochain CIG d'inclure les données de fonctionnement des Secrétariats dans son rapport général, sans en faire un point distinct.

2. Le bilan du fonctionnement de la passe et du dispositif présenté par Gabriel Lombardi dans ce Symposium, n'a pas été rediscuté dans cette réunion du CIG, car le point suivant a paru plus urgent à débattre. Le bilan sera réétudié lors des prochaines réunions du CIG fin novembre.

III. Ce qui oriente les décisions des cartels de la passe.

Quelques échanges préalables avaient déjà eu lieu à ce sujet, questionnant la fonction du "pré-savoir" de chacun, ce que la nomination sanctionne, soit l'analyse accomplie soit le virage de passe que Lacan en a distingué, ce qui permet de l'identifier au cas par cas, etc.

Voici un bref compte rendu des échanges qui ont eu lieu, sur ce point, rédigé par Marie-José Latour :

"Vous lirez ci-dessous le compte-rendu des deux temps de réunion que, sous l'impulsion de Colette Soler, l'ensemble des membres du CIG a consacré à cette question essentielle lors de ses réunions à Medellin des 13 et 15 juillet 2016, après l'avoir déjà évoquée dans chacune de ses réunions précédentes.

Il nous est apparu très rapidement que la question de ce qui oriente les décisions des cartels de la passe est liée à cette autre question : qu'est-ce qui oriente la désignation des passeurs ? Ce sont des questions qui ont déjà été abordées dans notre école mais si leur pertinence les voue à rester des questions (la passe étant ce dispositif qui permet de maintenir une question sur le psychanalyste), elle nous oblige également à essayer d'y répondre, ou du moins à mesurer ce qui nous égare. C'est le point majeur de notre discussion : comment ne pas répandre une doxa qui viendrait faire obstacle à l'inattendu, à la trouvaille, à la surprise, au cœur même de la psychanalyse ?

Nous constatons, une fois de plus, que les passeurs, les cartels, les passants ont tendance à employer le même vocabulaire. Ainsi il fut un temps où « la traversée du fantasme » était, si l'on peut dire, la règle syntaxique des énoncés produits dans le dispositif ; puis ce fut le tour de *lalangue*, puis du « Réel », etc. Pour une part, ce phénomène est le produit de notre travail d'école sur les concepts, les points vifs de la psychanalyse, mais pour une autre part il induit une sorte d'économie confortable, trouvant à se satisfaire de ces antiennes qui défont ce que le dispositif promeut.

Ainsi il est attendu du cartel de la passe qu'il travaille à partir du non-savoir, à partir d'un savoir qui n'est pas le savoir établi, mais qui n'est pas non plus sans lui. C'est un point très délicat, paradoxal, car si l'expérience est ce qui ne s'imagine pas, il est très difficile pour l'humain de ne pas référer quasi immédiatement ce qu'il n'a pas imaginé à quelque chose de connu. Aussi, Freud et Lacan l'ont souvent rappelé, il est difficile de se nettoyer de son expérience au point même que le propre de l'expérience rappelait Lacan, c'est de préparer un casier (Conférence à Genève sur le symptôme). Etre enseigné par l'expérience nécessite donc au moins de savoir quelles sont les cases avec lesquelles nous trouvons à nous orienter ! Celles que Lacan nous a transmises se nomment : désêtre, séparation,

chute du sujet supposé savoir. Nous avons là encore à apprendre pour faire la place à ce qui n'est pas de la case.

Nous avons plusieurs fois regretté que les passeurs fassent preuve d'une trop grande abstention dans les questions qu'ils pourraient poser au passant pour lui permettre de clarifier certains points et notamment une trop grande timidité sur les questions des noms propres (que ce soit celui de l'analyste, des analystes, des personnages majeurs de la vie du passant, etc.) Cette discrétion peut se révéler dommageable car elle laisse des points cruciaux dans une opacité totale.

Si le passage à l'analyste est ce qui est visé par la passe, la question est de cerner à quoi on reconnaît ce passage. Comment authentifier ce virage ? Nos échanges ont fait surgir la nécessité de clarifier les différences entre l'historisation du virage et la fin de l'analyse, entre l'historisation de la cure et sa mise à l'épreuve, entre ce qui se déroule et ce qui vire. Par exemple, les « mini-virages » sont des effets de vérité et ressortissent au fantasme, alors que la traversée du fantasme exclut la formule.

Il est attendu du cartel de la passe qu'il dise ce que l'analysant, le passant, ne sait pas, puisque « de cette opération il ne sait rien » (Discours à l'EFP) (rappelons que s'il la savait, la passe pourrait se faire par écrit, cf. leçon du 10 janvier 1978 du séminaire Le moment de conclure)). C'est évidemment le point délicat car comment reconnaître ce qu'on ne sait pas ? Est-ce possible ? C'est le pari que le cartel parvient à faire quand un point de résonance propre à chacun emporte la conviction de tous.

Notons encore ici que l'option prise par le CIG a été que chaque cartel de la passe débattre avec l'ensemble du CIG des décisions qu'il a prises."

IV. Deux cartels de la passe ont entendu quatre témoignages de passe à Medellin, deux émanant de France et deux d'Amérique du Sud. Ils ont rendu compte de leurs décisions auprès du CIG, comme nous l'avions fait jusque là.

Aucune nomination n'ayant été prononcée, les avis exprimés portaient sur ce qui avait empêché le cartel de se prononcer positivement et de manière apparemment très unanime.

Le contraste entre les passeurs d'un même passant a été souligné une fois de plus.

Désormais quelques lignes des cartels sur leurs décisions quant aux passes entendues seront consignées dans la version papier du **Cahier des passes** qui a été décidé lors du Symposium et qui sera mis en train à la rentrée en vue de sa transmission aux futurs CIG.

IV. LES PROCHAINES RÉUNIONS DU CIG ET DES CARTELS DE LA PASSE

Rien de nouveau sur ce point par rapport aux décisions des réunions de février.

Les réunions prochaines du CIG, les dernières de son mandat, ainsi que celles de ses derniers cartels de la passe, sont fixées au lundi et mardi 28 et 29 novembre, à Paris, après les prochaines journées de l'EPFCL-France

La réunion avec le CIG entrant pour la transmission des données pourrait se tenir le dimanche 27 en fin d'après midi, à la clôture des travaux de la Journée de l'EPFCL-France.

IV. PREVISIONS POUR WUNSCH 16

Sa parution est prévue pour la fin de l'année.

Son sommaire devrait inclure :

Les événements à venir (Journée Européenne de janvier 2017 à Barcelone, la Journée Sud américaine programmée pour septembre 2017 à Rio, le RV international de septembre 2018 à Barcelone pour les 20 ans des Forums et de l'Ecole du Champ lacanien.

Les interventions de la Rencontre d'Ecole à Medellin sur "Le désir de psychanalyse", avec les témoignages des deux nouveaux AE nommés avant le RV, et les contributions des tables rondes.

Les interventions des membres du CIG à partir de leur expérience des cartels de la passe.

V. LES JOURNEES EUROPEENNES D'ECOLE, 21-22 JANVIER 2017 A BARCELONE

Ces Journées résultent d'une proposition faite par les Collègues espagnols à un moment où ils pensaient ne pas pouvoir organiser, comme ils l'avaient souhaité, le prochain RV international. Le CIG actuel est partie prenante de l'événement qui sera le dernier de son mandat au moment où le nouveau CIG prendra ses fonctions.

La Commission Scientifique est composée par les trois secrétaires des Secrétariats de la passe en Europe et par les trois membres européens du Conseil d'animation et d'orientation de l'École (CAOE) :

Maria Luisa de la Oliva (CAOE, EPFCL-Espagne-F9) oliva2@cop.es

Rithée Cevasco (Secrétariat de la passe, EPFCL-Espagne-F9) ritcev@yahoo.fr

Colette Soler (CAOE, EPFCL- France) solc@wanadoo.fr

Patricia Zarowsky (Secrétariat de la passe, EPFCL- France) p.zarowsky@wanadoo.fr

Maria Teresa Maiocchi (CAOE, EPFCL-Italie -FPL) mteresamaiocchi@gmail.com

Mario Binasco (Secrétariat de la passe, EPFCL-Italie-FPL) mario.binasco@gmail.com

Le thème a été arrêté :

"Le savoir du psychanalyste et son savoir faire". Elle auront lieu **le samedi 21 janvier et le dimanche matin, 22 janvier.**

Il y aura des interventions courtes (de 5 minutes) et des plus longues (de 15 minutes), distribuées alternativement dans différentes tranches de travail au cours de notre Journée.

Les propositions d'intervention doivent être envoyées à la Commission Scientifique avant le 15 Octobre 2016. A leur réception la commission fera un tri entre les interventions de 15 ou de 5 minutes. La date limite pour envoyer le texte définitif (nécessaire pour les traducteurs) est le 2 janvier 2017.

**

LES TEXTES OFFICIELS MIS A JOUR

Pour faciliter la lecture, les modifications apportées suite au RV international sont en rouge.

1. PRINCIPES DIRECTEURS POUR UNE ECOLE ORIENTEE PAR L'ENSEIGNEMENT DE SIGMUND FREUD ET JACQUES LACAN

I. L'IF et son École

L'IF, Fédération des Associations des Forums du Champ Lacanien, crée son École.

II. Dénomination

L'École sera dénommée: Ecole de Psychanalyse des Forums du Champ Lacanien (E.P.F.C.L.). Partout où il y a des dispositifs d'École, **qu'ils soient épistémiques ou de la Garantie**, l'intitulé de l'ensemble Forum-École devient: Ecole de Psychanalyse des Forums du Champ lacanien (EPFCL) de X. **Soit EPFCL-France, EPFCL-Espagne, F9, ou EPFCL Espagne FOE-Gallice, EPFCL-Italie-FPL, EPFCL-Brésil, EPFCL-AL-Nord, et EPFCL-AL-Sud.**

III. Les textes fondateurs

Les fonctions de l'École sont définies par les textes fondateurs de Jacques Lacan : L'Acte de fondation de l'EPF de 1964, la Proposition du 9 octobre 1967 sur Le psychanalyste de l'École, le discours à l'École freudienne de Paris prononcé en 1967 et publié en 1970, la Note italienne de 1973, La préface à l'édition anglaise du Séminaire XI de 1976, , ainsi que les textes de 1980 sur et autour de la dissolution.

IV. Les fonctions de l'Ecole

L'Ecole a pour fonctions de :

1. soutenir « l'expérience originale » en quoi consiste une psychanalyse et de permettre la formation des analystes ;
2. décerner la garantie de cette formation par le dispositif de la passe et l'agrément des analystes « qui ont fait leurs preuves » ;
3. soutenir « l'éthique de la psychanalyse qui est la praxis de sa théorie » (Jacques Lacan).

V. Le statut de l'Ecole

L'Ecole n'est pas une association juridique, elle tient son statut légal des associations des Forums où elle est implantée. Elle n'a donc pas de direction associative, mais des instances de fonctionnement internationales et locales, ajustées à ses finalités.

En chaque lieu, les statuts des associations juridiques des Forums mentionnent leur rattachement à l'IF, l'existence de l'Ecole de Psychanalyse, ses finalités, ainsi que ses dispositifs locaux de fonctionnement ou, à défaut, les dispositifs d'Ecole auxquels le Forum est rattaché.

VI. Les membres

1. Ceux qui veulent s'engager dans l'Ecole en font la demande auprès d'une commission d'accueil et s'inscrivent dans l'association de l'IF où cette commission est implantée.

2. Les admissions des membres de l'Ecole sont prononcées par la commission d'accueil en fonction, notamment, de la participation effective aux activités de l'École et à « l'expérience de l'Ecole » dans un cartel.

VII. Mode d'admission

Les membres de l'École sont admis par une Commission d'accueil locale issue d'une Association nationale, d'un Forum ou d'un regroupement de Forums comportant au moins 30 membres de l'École.

VIII. Les titres

L'Ecole garantit les analystes qui relèvent de sa formation par les deux titres d'AE et d'AME définis dans la Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'Ecole.

IX. La garantie

Elle est délivrée au niveau international par le Collège International de la Garantie.

1) Définition et fonctions

a) Le Collège International de la Garantie est composé de 16 membres, élus localement dans chaque dispositif, sur candidature, pour deux ans et par tous les membres d'Ecole du dispositif à jour de leurs cotisations (Forum, IF et École) pour l'année en cours et l'année précédente.

b) Les AE sont nommés pour une durée de trois ans par l'un des cartels de la passe. Ces cartels sont plurinationaux et se composent pour deux ans au sein du Collège International de la Garantie selon des modalités qui seront à définir par le collège et à consigner dans son règlement intérieur.

c) Le titre d'AME est délivré, sur proposition locale, par une commission d'agrément de 7

membres maximum, de 5 au minimum, choisis par le Collège International de la Garantie en son sein. Les commissions locales peuvent recevoir ou solliciter des propositions de la part **des membres d'Ecole de leur dispositif.**

2) Election du Collège International de la Garantie

a) Les 16 membres du Collège sont élus localement dans chaque dispositif par les membres du dispositif d'École auquel ils appartiennent, à jour de leur cotisations (forums, IF et École) pour l'année en cours et l'année précédente.

On élit localement 10 membres pour la France et rattachés, 2 pour l'Espagne (**F9 et FOE-Gallice**), 1 pour l'Italie (FPL) et 3 pour l'Amérique du Sud (**Brésil, AL-Nord et AL-Sud**)

Les candidats élus sur chaque liste sont ceux qui ont obtenus le plus de voix. En cas d'ex aequo entre deux candidats, on tire au sort.

Une mise à l'étude du remaniement éventuel de cette composition du CIG est prévue. Elle qui sera à conclure lors de l'Assemblée de 2018.

b) **Les éligibles** : sont éligibles, les AE, les AME, les passeurs.

Le Collège choisit en son sein, pour la durée du Collège, deux secrétaires, chargés de tenir le registre des demandes de passe, des propositions d'AME reçues et des décisions prises par les cartels de la passe et la commission d'agrément. Il rédige son règlement intérieur.

IX. Symposium sur le fonctionnement du dispositif de la passe.

Un symposium sur la passe réunira tous les **deux ans**, lors d'un RV international, tous les membres des **deux** derniers CIG **les passeurs ayant exercé** et des secrétariats de la passe correspondants

X. L'instance épistémique

1) Composition : la dimension épistémique de l'École est soutenue par un Collège d'Animation et d'Orientation de l'École (CAOE).

Le Collège est composé de quatre personnes, les deux secrétaires du CIG, plus deux autres personnes choisies par eux parmi les membres du CIG appartenant à une autre zone que la leur. A ces quatre il faudra associer un membre choisi par chacun des autres dispositifs d'École chargé d'assurer la liaison et de collaborer avec le CAOE pour les activités à prévoir.

2) Fonctions :

Ce Collège a pour mission d'animer le débat d'École au niveau international. Ce Collège est chargé de coordonner les activités et/ou les thèmes des Séminaires d'École, de les initier là où il n'y en a pas encore, de prévoir des Journées, bref, de faire exister le travail d'École au niveau international.

Il réalise électroniquement le Bulletin international de l'École, intitulé Wunsch. Celui-ci a pour mission de présenter l'agenda des activités d'École, mais surtout de diffuser régulièrement des travaux produits dans les séminaires d'École.

Le volume préparatoire au RV sera remplacé par les Préliminaires au thème du RV qui sont diffusés électroniquement durant les deux années précédant le RV, par l'équipe d'organisation du RV.

Il contribue au choix du thème des Rendez-vous en concertation avec le CRIF et le CIG.

XI L'assemblée de l'École

L'Assemblée se réunit à l'occasion des Rendez-vous internationaux de l'École. Tous les membres de l'École peuvent y participer, mais seuls les membres de l'École qui font partie de l'Assemblée des votants y votent.

L'Assemblée des Votants est composée du Collège des Représentants (CRIF), du Collège des Délégués (CD), des trois derniers Collèges Internationaux de la Garantie (CIG) et Collèges d'Animation et d'Orientation de l'École (CAOE), des passeurs ayant exercé et des secrétariats de la passe correspondants à ces trois CIG.

Si dans un Forum ou un Pôle, il n'y avait pas de délégué membre de l'École, ce Forum ou ce pôle peut désigner un membre de l'École pour le représenter à l'assemblée des Votants. Chaque membre ne peut disposer que de deux pouvoirs.

L'assemblée se prononce sur les rapports du CIG et du CAOE, sur le bilan financier de l'École (montant et gestion des cotisations internationales d'École notamment), prend toutes les décisions requises par les Rencontres internationales d'École, et par la politique générale de l'École.

XII. Les instances de fonctionnement d'École au niveau local

Les tâches correspondant aux fonctions d'École - Commission d'admission des membres, Secrétariat de la passe (accueil des demandes de passe, établissement de la liste des passeurs), Commission de proposition des AME et Instance épistémique pour le travail des cartels et l'animation du travail de doctrine - doivent être assurées en chaque lieu par des dispositifs *ad hoc*.

Les conditions d'admission des membres par la Commission d'accueil sont fixées au point VI de la présente proposition.

En ce qui concerne la Commission de la garantie (Secrétariat de la passe et Commission de proposition des AME) et l'Instance épistémique, les dispositifs sont à définir en chaque lieu en fonction du contexte, étant entendu qu'ils ne peuvent s'appliquer qu'à une communauté d'au moins 50 membres de l'École pour les dispositifs de la garantie et 30 membres de l'École pour les dispositifs épistémiques.

Si ce quota n'est pas atteint, plusieurs forums peuvent s'associer pour faire fonctionner les structures de l'École et les forums isolés peuvent choisir de se rattacher à une zone de référence.

Par ailleurs les délégués de l'IF qui sont membres de l'École veillent à ce que la présence de l'École soit effective localement, par des séminaires ou autres activités d'École appropriées à la situation locale. Dans les villes où il y a déjà des commissions d'École, ils peuvent être associés à elles pour faire fonctionner ces activités d'École ; dans celles où il n'y a pas de commissions d'École, il leur revient de les soutenir. Les situations étant très différentes selon les lieux, les modalités sont à préciser après discussion et accord avec les membres des Collèges internationaux de la zone concernée.

XII. Permutation et non-cumul des mandats

Toutes les charges sont permutatives, non reductibles immédiatement et non cumulables. En particulier, on ne peut cumuler une charge dans l'une des Instances internationales (CIG, CAOE CRIF) et une fonction de Direction dans les Associations ou Forums locaux. De même, ne sont pas non plus compatibles une charge au Collège des Représentants et une charge dans les Instances internationales de l'École.

Au cas où la stricte application de la règle rendrait le fonctionnement local impossible, le problème serait étudié et réglé par une commission de délégués de l'IF selon

des modalités à régler par l'assemblée de l'IF.

XIII. Clause de révision périodique

La révision des « Principes » se fait périodiquement lors des Assemblées de l'Ecole.

2. REGLEMENT INTÉRIEUR du CIG modifié en juillet 2016

I. Les instances du dispositif de la passe

1. CIG
2. Secrétariat du CIG
3. CAOE
4. Les cartels
5. Les secrétariats locaux de la passe

II. Fonctionnement du dispositif de la passe

1. La liste des passeurs
2. Les étapes du fonctionnement
3. La transmission des réponses des cartels
4. Les passeurs
5. La Commission Internationale d'Agrément des AME

III. Annexe : L'admission des membres de l'Ecole

LES INSTANCES 2014/2016

CIG

10 membres pour le Dispositif français et rattachés :

Sol Aparicio, Cathy Barnier, Anne-Marie Combres, Nadine Cordova Naïtali, Jean-Jacques Gorog, Didier Grais, Marie-José Latour, Martine Menès, Susan Schwartz (Australie) Colette Soler

2 membres pour l'Espagne :

M^a Luisa De La Oliva de Castro, Ana Martinez Westerhausen

1 membre pour l'Italie :

Maria Teresa Maiocchi

3 membres pour l'Amérique du Sud

Sonia Alberti (Brésil), Gabriel Lombardi (Argentine), Ricardo Rojas (Colombie),

SECRÉTARIAT du CIG

SOLER Colette (Europe) LOMBARDI Gabriel (Amérique du sud)

COLLEGE D'ANIMATION ET D'ORIENTATION DE L'ÉCOLE (CAOE) 2014-2016

LOMBARDI Gabriel, MAIOCCHI Maria Teresa, DE LA OLIVA Maria Luisa, SOLER Colette

LES CARTELS

Deux types de cartels, mais tous obéissent au même principe de composition : Chacun comprend un membre d'Espagne, ou d'Italie, un membre d'Amérique du Sud, trois membres français.

1. Les cartels de la passe. Ils statuent sur les passes et sont composés au sein du CIG au cas par cas, selon les passes terminées à étudier, et en fonction des compatibilités linguistiques et des incompatibilités analytiques.

2. Les 3 cartels du CIG. Composés au sein du CIG pour la durée du mandat de ce CIG, par accord mutuel entre tous les membres du CIG, ils travailleront sur certaines des questions cruciales de la psychanalyse soulevées dans le dispositif. Le ou les thèmes choisis par chacun d'entre eux seront communiqués au début de leur fonctionnement.

cartel 1. Sonia Alberti, Nadine Cordova Naïtali, Didier Grais (Plus-un), Ana Martinez, Colette Soler, Susan Schwartz.

Cartel 2. Cathy Barnier (plus-un), Anne-Marie Combres, Gabriel Lombardi, Maria Teresa Maiocchi, Martine Menès.

Cartel 3. Sol Aparicio (plus-un), Maria Luisa De la Oliva, Jean-Jacques Gorog, Marie-José Latour, Ricardo Rojas

Les secrétariats locaux de la passe :

FRANCE

Commission de l'accueil et de la garantie (CAG) pour l'admission des membres et la garantie (passe et AME) : Michel Bousseyrroux , Lydie Grandet, Bernard Nominé, Françoise Josselin, Patricia Zarowsky (Secrétaire)

ESPAGNE

FFCL

DEL : Comisión de Admisión y Garantía : Roser Casalprim, Rithée Cevasco (secrétaire) y M^a Jesús Díaz

ITALIE

FPL- Forum psiconalitico lacanien

CLAG (Commission locale d'admission, accueil et Garantie) du Forum Psicanalitico Lacaniano : Mario Binasco (Secrétaire), Moreno Blascovich, Renato Gerbaudo, Marina Severini

AMERIQUE DU SUD

CIGAL (Comision local de la Garantia para America del Sud): Vera Pollo (Brésil), Maria Luisa Rodriguez (Brésil) Silvia Migdalek (AL-S), Beatriz Zuluaga (AL-N).

LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE LA PASSE

1. La liste des passeurs

Elle est établie dans chaque dispositif par les secrétariats de la passe (voir plus bas § 2) sur proposition des AME du dispositif. Les secrétariats la transmettent au CIG qui tient la liste pour l'ensemble des dispositifs, avec mention de l'analyste et de la date des propositions.

2. Les étapes du fonctionnement du dispositif

Les demandes de passe sont reçues localement par les Secrétariats de la passe qui établissent en outre la liste des passeurs. Cette liste est révisée et mise à jour chaque année par ces mêmes secrétariats.

Le candidat est reçu par un membre du Secrétariat de la passe local, lequel en réfère à son secrétariat qui entérine ou décline la demande. Le secrétaire transmet la réponse de son secrétariat au candidat et lui fait éventuellement tirer ses passeurs. Il prévient le passant que lorsque son témoignage est terminé, il doit en informer le ou la secrétaire. Un passant peut, s'il le juge bon, récuser un passeur et en tirer un autre nom.

Les secrétaires de la passe transmettent aux secrétaires du CIG, au fur et à mesure :

- la liste des demandes de passe.
- la liste des passes effectivement engagées après entretien des candidats avec un membre du secrétariat, avec le nom des deux passeurs, et toutes les informations nécessaires pour l'attribution à un cartel de la passe.
- Le CIG se charge de diriger les passes vers l'un des cartels de la passe en tenant compte des langues et des incompatibilités. Elles sont à évaluer en chaque cas par le CIG. Il conviendrait d'éviter la présence dans le cartel : de l'analyste du passant, de son contrôleur actuel, éventuellement d'un analysant actuel du même analyste, et aussi parfois des personnes trop proches.

3. Transmission des réponses des cartels de la passe

"Le cartel rédige sa réponse à l'adresse du passant sans avoir à la justifier et sous la forme la plus simple. Selon le cas : "le cartel vous a nommé(e) AE" ou "le cartel ne vous a pas nommé(e) AE." Il transmet à cette occasion la liste des membres du cartel qui avait été composé pour cette passe. Sur cette base, chaque cartel aura évidemment à évaluer en fonction des cas particuliers, s'il veut ajouter quelque chose. La réponse est transmise sans délai.

- Un membre du cartel, choisi par le cartel, transmet oralement la réponse au passant, en présence quand c'est possible ou par téléphone quand les distances ne le permettent pas. Le passant peut à sa demande, s'il le souhaite, rencontrer ensuite un autre membre du cartel.
- La réponse nomination ou non nomination est communiquée pour archivage au secrétariat du CIG et au secrétariat de la passe concerné.

Le secrétariat du CIG (composé des deux secrétaires du CIG) tient le Cahier de toutes ces étapes. **La version papier de ce Cahier des passes est transmise de CIG en CIG.** Il décide avec les membres du CIG de la composition des cartels pour les diverses passes, et transmet le moment venu la réponse du cartel de la passe avec sa composition, au Secrétaire du dispositif concerné.

- Le CIG transmet l'ensemble de ces règles de fonctionnement aux divers secrétariats locaux.

4. Les passeurs

Les AME de l'EPFCL peuvent proposer des passeurs comme le prévoit le texte des « Principes ». Ils le font au moment qui leur paraît opportun, auprès du secrétariat de la passe de leur dispositif ou du dispositif auquel ils sont rattachés pour d'Ecole. Chaque secrétariat peut aussi s'adresser aux AME du dispositif.

Les secrétariats de la passe font tirer leurs passeurs aux passants sur une liste *de* passeurs comprenant ceux des passeurs qui n'ont pas encore de passe en cours, ou, à défaut, qui en ont le moins.

Les passeurs doivent nécessairement être de la même langue que le passant, ou d'une langue que le passant parle, mais pas nécessairement de leur lieu.

"Le mandat du passeur est limité à trois passes. Si deux ans après sa désignation un passeur n'a pas été tiré au sort, l'AME qui l'a désigné peut ou non renouveler cette désignation."

Il serait aussi nécessaire que les secrétariats de la passe s'assurent que le passant qui tire ses passeurs au sort est prêt à commencer son témoignage sans délai, et qu'ils veillent à ce que le témoignage ne se prolonge pas indéfiniment.

5. La Commission internationale d'Agrément des AME

Composition de la Commission

La deuxième année de son mandat le CIG compose en son sein la Commission Internationale d'Agrément des AME. Sa composition respecte une certaine proportionnalité par rapport au nombre de membres de l'Ecole en chaque zone. La liste des nouveaux AME est publiée en juin/juillet de cette deuxième année

Fonctionnement

Au début de sa prise de fonction, le CIG rappelle aux commissions locales, les tâches qui leur incombent quant aux critères et au recueil des informations sur les AME possibles, notamment dans les zones rattachées à un dispositif.

Les Commissions locales pour la garantie, transmettent à tout moment, leurs propositions d'AME pour leur dispositif.

ANNEXE : L'ADMISSION DES MEMBRES DE L'ECOLE

A) L'articulation entre l'admission au Forum et à l'Ecole

La règle qui consiste à entrer d'abord au Forum, ensuite à l'Ecole paraît devoir être maintenue. Elle doit cependant être appliquée avec tact et dans des cas exceptionnels on peut envisager une admission simultanée au Forum et à l'Ecole.

B) La question des critères a été reprise et a amené les suggestions suivantes :

- Deux entrevues ou une entrevue avec deux personnes ne paraissent pas de trop.
- On tient compte de la participation régulière aux activités du Forum ou du pôle, notamment aux cartels, et éventuellement au Collège clinique auquel le candidat appartient.

Mais la question d'une participation plus large aux activités nationales, telles par exemple que les Journées, doit être prise en compte.

Dès lors que notre École a des dispositifs internationaux, la dimension internationale ne peut être ignorée. Il faut au moins que lors du premier entretien cette dimension soit présentée au candidat qui l'ignorerait afin qu'il sache, avant son deuxième entretien, où il se propose d'entrer.

- Les travaux publiés suite à des Journées, inter-cartels, etc. sont un facteur objectif de l'implication du candidat à prendre en compte.

- La consultation de l'analyste ou du contrôleur ne peut être une obligation. C'est à la Commission de juger si, dans tel ou tel cas, elle peut être opportune.

C) Condition d'admission comme membre de l'École des membres des Forums rattachés au dispositif-France :

La condition générale pour admettre un membre de l'École appartenant à un dispositif rattaché est que l'on connaisse suffisamment sa formation analytique. Sur cette base la CAG fait évidemment des réponses adaptées à chaque cas.

Par ailleurs, si un de ces candidats a fait la passe et n'est pas nommé AE, le cartel qui a écouté son témoignage peut éventuellement proposer son admission comme membre de l'École.